

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 1

Artikel: La "Revue Militaire Suisse" a 80 ans d'existence
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341699>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :	ABONNEMENT	Pour l'Etranger :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—	Prix du N ^o fr. 1.50	1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 4.—		3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Lieut.-colonel R. MASSON, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. _____ Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

La « Revue Militaire Suisse » a 80 ans d'existence

C'est le 10 mai prochain que notre publication pourra célébrer son 80^e anniversaire. Une telle longévité, pour une revue romande, c'est-à-dire dont le public est forcément restreint, est assez exceptionnelle pour qu'on remarque l'événement.

Un journal destiné aux officiers de la Suisse allemande, édité à Bâle, existait depuis quelques années, lorsque l'idée d'en créer un, écrit en français, pour leurs camarades romands, après avoir été assez longuement étudiée, prit corps. Enfin, lors de sa réunion à Liestal, en 1855, la *Société militaire fédérale* prit la décision de favoriser par un subside la fondation d'un tel périodique.

Dès lors, ce projet est rapidement réalisé et le 10 mai 1856, la *Revue militaire suisse* fait son apparition, en annonçant son intention de servir de lien entre les officiers des différents cantons romands, de concourir à leur instruction et d'une manière plus générale, de satisfaire tous ceux qui s'intéressent aux questions que pose notre défense

nationale. Dans une aimable lettre, le général Dufour approuve fort l'idée de faire pour les militaires de la Suisse occidentale ce qui existe depuis longtemps pour leurs camarades alémaniques. « Ils ont un journal, écrit-il, qui les tient au courant de toutes les inventions modernes, qui propage les bonnes idées, réveille les esprits, appelle les réformes devenues nécessaires et entretient dans notre jeunesse des goûts que les tendances du siècle ne parviennent que trop à effacer et sans lesquels, cependant, un pays comme la Suisse ne saurait avoir une armée capable de lui assurer les biens précieux de l'indépendance et de la liberté. » Sous couleur de définir ainsi le rôle de la *Schweizer Militärzeitung*, le chef éminent indique discrètement le caractère qu'il voudrait voir prendre à la *Revue militaire suisse*.

A la tête de cette nouvelle publication se trouvait, comme rédacteur en chef, un jeune officier de 30 ans, le capitaine à l'état-major fédéral *Ferdinand Lecomte* (père de notre distingué collaborateur, le colonel H. Lecomte), que sa brillante intelligence rendait apte à des activités diverses, mais que ses goûts et son tempérament entraînaient vers les choses militaires.

On ne peut rendre de plus bel hommage à sa perspicacité qu'en constatant qu'après tant d'années, la revue qu'il a fondée, en ce qui concerne sa présentation, son programme, son contenu est restée identique. La couverture, certes, a modifié son aspect, le perfectionnement technique a permis d'introduire des illustrations photographiques, les événements ont imposé des changements dans l'importance respective des différentes rubriques. Mais, dans l'ensemble, ce sont les mêmes préoccupations qui ont subsisté : curiosité historique, analyse des expériences de l'étranger, examen minutieux des réformes introduites ou désirables dans notre armée, dépouillement rapide mais complet de la littérature militaire. Les rédacteurs successifs ont pu faire valoir leurs préférences, les événements enfler brusquement les chroniques d'actualité au détriment d'autres études, mais, dès le début, la formule était bonne...

Le premier rédacteur de la revue, qui devint peu après l'ami, le biographe et le commentateur du général Jomini, ne devait pas se contenter d'une besogne de cabinet et il eut en effet une carrière pleine de péripéties. En 1859, il



FERDINAND LECOMTE

Colonel divisionnaire.

Rédacteur en chef de 1856 à 1895.

suivit la campagne d'Italie dans l'état-major franco-piémontais ; en 1862, il prit part à la guerre de Sécession, dans le camp des Etats-Unis du Nord, comme major aide de camp du général en chef Mac Clellan et en 1865 il fit encore la campagne de Richmond sous le général Grant. Plus tard, ses connaissances théoriques et pratiques le firent choisir par le duc d'Aumale pour enseigner l'art de

la guerre à son fils, le prince de Condé, mort quelques années après. Il donna le même enseignement au duc d'Orléans, ainsi qu'aux deux fils du prince de Galles, donc au futur roi Georges V et à son frère, lors de leur séjour à Lausanne.

Soldat qui avait des campagnes à raconter et qui avait « vu le feu », Lecomte était revêtu d'un prestige qui s'étendait à sa revue. Il conquiert dans l'armée active tous les grades jusqu'à celui de colonel-divisionnaire, tandis qu'il poursuivait parallèlement une activité littéraire importante vouée à l'histoire et à la science militaires.

Cependant, en 1895, un désir de rajeunissement aboutit à confier la direction de la *Revue militaire suisse* à son neveu, le *capitaine Fernand Feyler*.

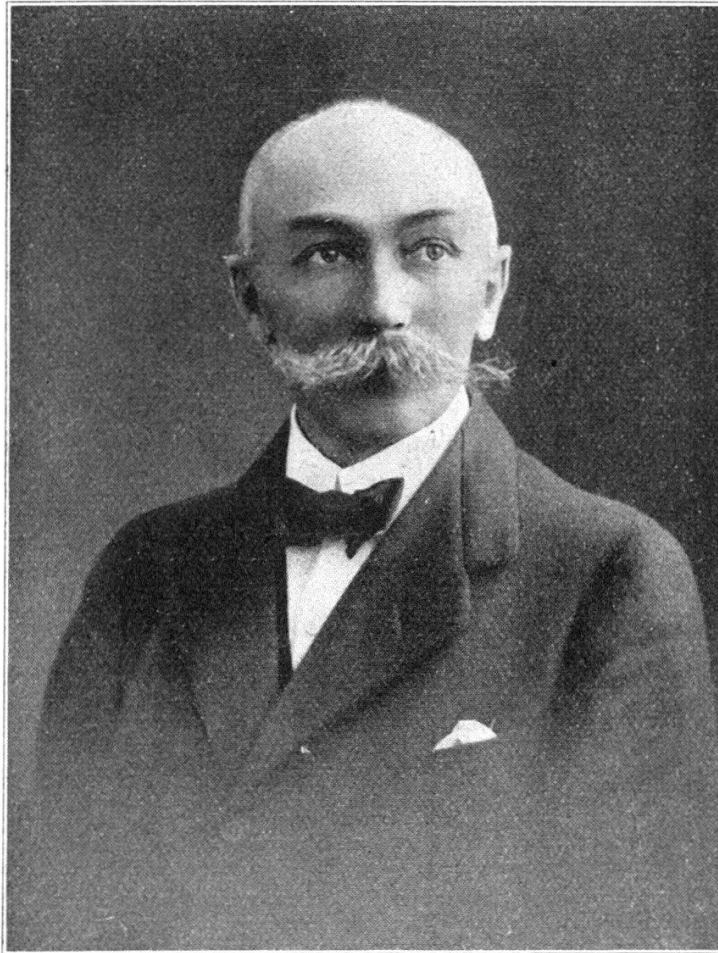
Nous avons déjà dit, lors de sa mort, quelle fut l'œuvre, à la fois une et multiple, de cet écrivain dont l'intelligence créatrice, le raisonnement d'une parfaite logique et les connaissances étendues lui permettaient d'aborder, avec une autorité incontestée, les sujets les plus divers. Son esprit était d'une extrême mobilité. Des dons si multiples lui permirent de briller tour à tour comme polémiste, comme historien, comme professeur à la section militaire de l'École polytechnique fédérale.

En dehors de vastes connaissances dans le domaine des choses militaires, Feyler possédait, en matière de tactique et de stratégie, une sorte de prescience, qui devait faire de lui, pendant la guerre mondiale, le commentateur le plus écouté des événements. Il ne faisait pas seulement intervenir des éléments purement militaires dans ses prévisions, mais l'ensemble des forces susceptibles de déterminer le résultat final.

Ce sont tous ces talents qu'il mit au service de la *Revue militaire* pendant 35 années, et qui concoururent si largement à sa prospérité.

Lorsqu'il se sentit définitivement atteint dans sa santé, le colonel Feyler prépara avec sérénité et sagesse sa succession : parmi ses continuateurs possibles, il avait distin-

gué le major *Roger Masson* et lui avait confié la tâche de reprendre après lui la direction de la revue. Cette confiance, aussitôt partagée par ceux qui avaient souci de l'avenir de notre périodique, le major Masson l'a largement justifiée.

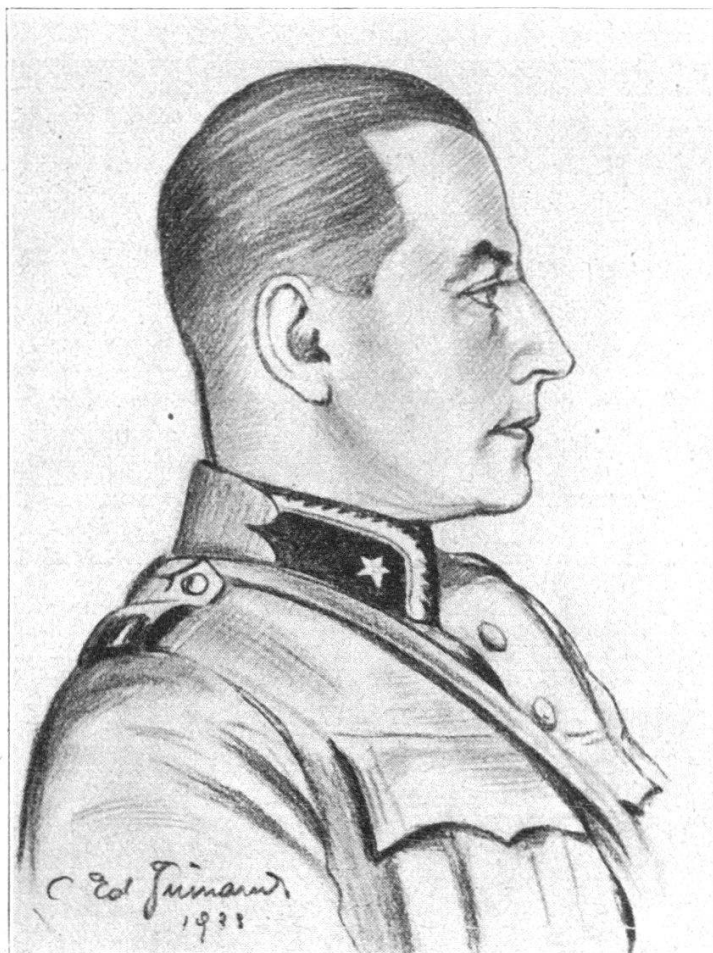


FERNAND FEYLER
Colonel.

Rédacteur en chef de 1895 à 1931.

Officier de valeur, d'une culture étendue, breveté de l'Ecole supérieure de guerre de Paris, doué d'une grande puissance de travail, rien ne manquait au jeune officier pour réussir dans sa tâche. Sitôt à ses nouvelles responsabilités, soit dès 1931, il y ajouta encore un sens aigu des nécessités présentes, le vif désir que la revue puisse apporter

à chaque officier, quels que soient son grade et sa formation, l'élément susceptible de l'intéresser et de parfaire son instruction ; il voulut enfin réaliser dans notre publication, pour lui éviter un caractère trop exclusivement académique,



ROGER MASSON
Lieutenant-colonel.

Rédacteur en chef dès 1931.

(D'après un dessin de C. ED. GUINAND, de 1933).

un juste équilibre entre les matières didactiques et les matières pratiques, en faire quelque chose de vivant, d'actuel, en perpétuel renouvellement. Que cette occasion nous soit donnée de constater, par la faveur croissante que rencontre la revue, que son rédacteur le lieutenant-colonel Masson a pleinement réussi dans l'accomplissement du programme qu'il s'était tracé.

* * *

Il va de soi que la collection de la *Revue militaire suisse* contient en résumé toute l'histoire des événements politiques de ces quatre-vingts dernières années et que sa lecture est, à ce point de vue-là, des plus attrayantes.

Pendant ses deux premières années d'existence, on vit dans cette période intermédiaire où la suppression du service étranger, résolue par la Constitution de 1848, n'est pas encore un fait accompli. La dernière page de cette glorieuse institution ne se tourne pas sans provoquer des regrets ; le licenciement prochain et le rapatriement de ces milliers d'hommes qui avaient tenté leur chance à l'étranger ne va pas non plus sans difficulté.

Un des tout premiers articles de la revue est consacré au transport des troupes par chemin de fer. A cette époque, de notre réseau romand, seuls les tronçons Lausanne-Renens-Morges et Morges-Bussigny-Yverdon sont construits ; le déplacement des armées par ce moyen de locomotion est chose toute nouvelle, qu'il faut organiser dans le détail. Le premier essai pratique fut tenté le 4 juillet 1856. Ce jour-là, l'école de recrues d'artillerie descendit par route de Bière à Morges, « en dépit d'une pluie qui fit songer un instant à renvoyer l'expédition » ; le trajet par train s'effectua de Morges à Lausanne de la façon la plus heureuse et en 25 minutes seulement ; mais le débarquement de la batterie exigea près d'une heure...

En 1857, la menace de guerre contre la Prusse, causée par l'affaire de Neuchâtel, et la levée de notre armée trouvent naturellement leur écho dans notre journal. Celui-ci a peine à contenir son dépit de la solution pacifique du conflit : « On ne peut retenir un mouvement de tristesse, dit-il après la démobilisation, et s'empêcher de déplorer que tant d'éléments de succès et de gloire n'aient concouru qu'à faire remettre l'épée au fourreau ».

Trois ans plus tard, la guerre semble se profiler sur une autre frontière : la question de la Savoie nous met en diffi-

cultés avec l'Empire français. On ne va pas assez loin dans les préparatifs pour qu'il en soit nettement question dans la revue, mais le compte rendu de l'assemblée de la *Société militaire fédérale*, tenue à Genève, laisse transpercer l'état des préoccupations.

L'assemblée annuelle de la même société, le 16 juillet 1870, s'ouvre à Neuchâtel dans des circonstances plus pressantes : la *guerre franco-allemande* a été déclarée la veille et, le jour même, l'Assemblée fédérale est en voie de décréter la mobilisation de nos troupes de couverture. Aussi les réjouissances sont-elles contremandées et l'ordre du jour renvoyé à des temps plus calmes.

On s'occupait déjà alors de la réorganisation de notre armée; celle-ci toutefois ne prit place que dans la Constitution de 1874 et n'entra en vigueur que le 19 février 1875. On comprend qu'une réforme aussi profonde, appelée à bouleverser si complètement des institutions qui, sous forme de contingents cantonaux, maintenaient des traditions séculaires, ne s'effectua pas sans soulever des débats passionnés. La revue leur ménagea une large place.

La guerre mondiale, pour commencer, bouleverse la revue : les correspondants étrangers sont appelés au front, les collaborateurs suisses sont mobilisés pour la plupart, le souci de la neutralité, l'impossibilité de parler ouvertement de nos troupes sur pied, restreignent le texte. D'ailleurs, la censure veille et supprime des pages entières des manuscrits qui lui sont soumis.

Voici — dans leur émouvante simplicité — les lignes que le colonel Feyler publie en tête de la livraison *d'août 1914*, pendant que notre armée mobilise :

Aux lecteurs de la « Revue militaire suisse ».

La présente livraison paraît dans l'état où les événements de fin juillet l'ont trouvée. L'imprimerie étant à peu près sans typographes, impossible de relater, pour le moment, les faits du jour. *Il est probable aussi que les prochaines livraisons devront être ajournées.*

Aussi bien ne saurions-nous parler des opérations militaires en Suisse, et les correspondances de l'étranger n'arrivent plus.

C'est ainsi que la fin de la chronique française ne nous est pas parvenue, et que la chronique autrichienne, retenue par la poste, est arrivée trop tard pour être composée.

Aussitôt que les événements le permettront, nos livraisons recommenceront à paraître. La matière ne manquera pas.

Actuellement, l'heure n'est plus de lire ; chacun n'a qu'une chose à quoi penser : *faire son devoir*.

La Rédaction.

Ce n'est que peu à peu qu'une adaptation se fait et que le colonel Feyler pourra se livrer à une lumineuse analyse des opérations.

Nous pourrions feuilleter la série de nos fascicules de manière plus détaillée, en tirer maint détail pittoresque, en souligner les enseignements, chercher dans quelle mesure les prévisions se sont réalisées. Nous pourrions relever la contribution appréciable que de très nombreux officiers, suisses et étrangers, y ont apportée en dehors des trois rédacteurs en chef déjà cités.

Tel n'est pas notre dessein ; car un journal, moins que toute autre institution, doit chercher sa raison d'être dans son passé. Nous trouvons la nôtre dans la fidélité et les encouragements de nos lecteurs. Et n'est-il pas remarquable que le corps de nos officiers, qui ont presque tous leurs occupations civiles, pour lesquels le service militaire est un sacrifice, compte des hommes disposés à perfectionner volontairement leur instruction, qu'il s'en trouve en nombre suffisant pour entretenir une revue, et répondre par un effort spontané au désintéressement de celle-ci ?

Ce fait à lui seul donne, à 80 ans de distance, une réponse rassurante au général Dufour, quand il se préoccupait « d'entretenir dans notre jeunesse des goûts sans lesquels un pays comme la Suisse ne saurait avoir une armée capable de lui assurer les biens précieux de l'indépendance et de la liberté ».

ADMINISTRATION DE LA
« REVUE MILITAIRE SUISSE ».
